

# PROJET DIME

**Réunion transnationale**  
**26 et 27 septembre 2016**

Huelva, Espagne

**Compte-Rendu**



**Lundi 26 septembre 2016**

**Matin**

**Gestion de projet et communication sur le site internet DIME**

Rapport intermédiaire soumis à l'agence : l'INSUP a informé les membres du consortium de la remise du premier rapport intermédiaire à l'agence Erasmus + France au début du mois de septembre et présenté les grandes lignes de ce rapport.

Gestion de projet : il a été rappelé aux membres du consortium les exigences en matière de gestion de projet. Pour faciliter la compréhension des attendus l'INSUP, porteur du projet, a présenté une feuille explicative en français et traduite en anglais de la feuille de gestion de projet et des événements de dissémination sur lesquels certains membres du consortium rencontrent des difficultés d'incrémentation.

- **Feuille Gestion de projet.** La gestion de projet comprend : les réunions skype, les réunions transnationales, les achats divers (livres, dictaphone, logiciel etc...), le temps passé par personne sur la gestion de projet (élaboration des feuilles temps, réunion d'équipe etc...). Cette feuille est à envoyer à l'INSUP tous les mois. Elle doit être datée et signée par le représentant légal.
- **Feuille « Evènement de dissémination ».** L'Europe exige que des activités de dissémination soient menées tout au long du projet par chaque partenaire. D'ailleurs, le rapport intermédiaire n°2 (2017) évaluera notamment les activités du consortium menées dans ce domaine ce qui déclenchera ou non la deuxième avance. Les activités de dissémination comprennent des « actions indirectes » et des « actions directes » qui permettent de présenter le projet et/ou ses résultats.

*Actions indirectes* : sites internet des structures partenaires / Site internet DIME, participation à des journées thématiques comme par exemple des forums (EPALE), colloques, conférences... Par exemple, pour la participation à un colloque, faire émarger toutes les personnes présentes est impossible. Essayer de faire émarger les organisateurs et conserver tous les documents qui prouvent que le projet a bien été présenté (Ordre du jour, actes des colloques, photos, articles...)

*Actions directes* : présentation du projet et/ou de ses résultats à l'intérieur de la structure (Ex : réunion d'équipe, Assemblée générale etc...) et à l'extérieur (rencontre avec des partenaires, institutionnels..., participation à des journées thématiques / débats). Par ailleurs, les entretiens réalisés dans O1.A1 et O1.A2 sont des activités de dissémination. Pour prouver que ces activités ont bien été menées, il faut faire émarger les personnes que l'on a rencontrées via cette feuille « évènement de dissémination ». Si des contacts par mail ont eu lieu, il est important de garder une trace de ces mails.

- Présentation de la nouvelle feuille « **Détail du voyage Réunions transnationales** ». Cette feuille a pour objectif d'aider l'INSUP à comprendre l'itinéraire des participants pour se rendre aux réunions transnationales. En effet, il est parfois difficile de se repérer lorsque les trajets sont multimodaux. Cette feuille permettra également aux structures partenaires de savoir exactement les documents et factures qu'ils doivent transmettre au porteur du projet.
- **Cofinancements** : il est rappelé à chaque partenaire la nécessité de trouver des cofinancements pour pallier les dépenses supplémentaires liées aux déplacements pour les réunions transnationales et pour la conférence à mi-parcours et la conférence finale.

- **Suivi des heures consommées** : chaque structure partenaire gère ses jours de travail en fonction du nombre qui lui est attribué pour la phase O1. Un point a été fait sur la consommation :
  - AIFRISSS : 25.25 jours (au 31/04/2016)
  - CIOFS : 9 jours (au 31/06/2016)
  - EDRA : 35 jours (au 31/06/2016)
  - INSUP : 10 jours (au 31/07/2016)
  - Université de Huelva : 13 jours (au 31/06/2016)
  - Université de Jaén : 7.5 jours (au 31/03/2016)

L'université de Jaén est en sur consommation et EDRA en sous consommation.

### **Il a été acté**

1. Respecter les délais et transmettre à l'INSUP tous les mois les fiches individuelles de temps et les feuilles gestion projet datées et signées par le représentant légal
2. Envoyer les documents, factures ainsi que la feuille « Détails du voyage Réunions transnationales » à l'INSUP dans le mois qui suit la réalisation de la réunion transnationale.
3. Trouver des cofinancements notamment pour couvrir les frais supplémentaires liés à la venue des personnes extérieures pour la conférence à mi-parcours en février 2017 en Italie et le colloque final en juin 2018 à Bordeaux.

#### Communication projet DIME et activités de dissémination

- **Site internet du projet** : [www.dime.eu](http://www.dime.eu). L'INSUP a présenté les modifications et mises à jour apportées au site Internet que les partenaires ont approuvées.
- **Université de Jaén**. L'équipe s'est rendue à une conférence internationale sur l'interculturalité qui s'est déroulée à Almería en Espagne en juin 2016. Plusieurs pays étaient représentés : Turquie, Russie, Pays-Bas, Equateur, Colombie, Italie, Thaïlande, Portugal... L'équipe a présenté une communication sur l'inclusion des migrants par le développement de nouvelles méthodes d'apprentissage qui a été réalisée à partir des données du projet DIME avec l'accord de tous les partenaires. A cette occasion, le projet DIME et son financement par l'Union Européenne ont été évoqués. Cette communication a été retenue pour publication dans la revue scientifique *Procedia Social and behavioral sciences*.
- **Université de Huelva**. L'équipe va proposer une communication pour un colloque qui se déroulera à Huelva en février 2017.
- **L'INSUP** a participé à une journée thématique « Bienvenue aux réfugiés ! » organisée par le collectif pour *l'Egalité des droits*, *O2 radio* et *l'ADEC* (Association pour le Développement et l'Echange Culturel) à Floirac (France). Lors du débat, l'INSUP a présenté le projet DIME et les analyses issues de l'état de la migration en France.

### **Il a été acté**

1. Organiser des activités de dissémination et remplir la feuille d'émergence prévue à cet effet.

### **Production intellectuelle O1. A1 : « Analyse des politiques d'accueil et d'inclusion des migrants »**

Présentation par l'Université de Huelva de la méthodologie et des résultats de l'analyse qualitative obtenus avec le logiciel ATLA.TI.

Ces derniers sont significatifs, confirment le besoin de formation des migrants pour favoriser leur inclusion sociale et professionnelle et donnent déjà des premières pistes sur le contenu du référentiel de compétences et des modules de formation. En effet, 3 réseaux sémantiques ont été identifiés :

- Urgence de trouver un emploi
- Nécessité de promouvoir l'interculturalité
- Nécessité pour l'Europe de garantir des politiques migratoires.

Une discussion s'est engagée sur les résultats obtenus. Afin de faciliter leur compréhension, les participants ont souhaité que les catégorisations produites soient explicitées. Il a également été évoqué la nécessité de commenter plus avant ces réseaux sémantiques.

### **Il a été acté**

1. Afin de faciliter la compréhension et la lecture des résultats, l'université de Huelva s'est engagée à commenter les résultats obtenus et clarifier les catégorisations pour le 07/10/2016
2. L'INSUP finalisera le rapport pour la fin du mois d'octobre 2016.

### **Production intellectuelle O1. A2 : « Analyse des pratiques de formation existantes et identification des bonnes pratiques »**

Présentation par AIFRISSS du pré-rapport 2 : « Analyse des pratiques de formation existantes et identification des bonnes pratiques »

L'équipe a rappelé les objectifs de ce rapport : analyser les pratiques de formation existantes et identifier les bonnes pratiques. Elle a présenté la démarche utilisée pour analyser les entretiens effectués par chaque structure partenaire et les questionnaires soumis aux responsables des organismes de formation et aux formateurs. La structuration du rapport repose sur quatre synthèses :

- Synthèse des entretiens réalisés auprès des experts par Etat partenaire (Espagne, France, Grèce, Italie)
- Synthèse des entretiens réalisés auprès des responsables d'organismes de formation
- Synthèse des entretiens réalisés auprès des formateurs
- Synthèse des résultats des questionnaires diffusés auprès des responsables de structures de formation et des formateurs.

Un tour de table a été effectué pour discuter des synthèses des entretiens réalisées auprès des experts. Seule la synthèse des experts italiens n'a pas été produite à ce jour faute de temps. Les Etats partenaires les ont validées excepté la France qui a repéré quelques éléments manquants.

Les Etats partenaires ont ensuite validé la synthèse des entretiens effectués auprès des responsables d'organismes de formation. Des pistes d'approfondissement concernant la méthode, les outils et les supports pédagogiques utilisés ont été suggérées mais non pas été retenues, la majorité des membres du consortium ayant estimé que les informations fournies étaient suffisamment développées pour élaborer le référentiel de compétences.

La synthèse des entretiens réalisés auprès des formateurs est en cours d'écriture.

Concernant la synthèse des questionnaires, l'Université de Huelva a souhaité que soient hiérarchisées les données obtenues afin de faciliter la lecture des résultats ainsi que soient joints les guides d'entretien et le questionnaire en annexe.

Les participants se sont également accordés sur la nécessité de rappeler la définition des bonnes pratiques de formation retenue par le consortium.

## **Il a été acté**

AIFRISSS a la charge de :

1. Intégrer dans le rapport la définition des bonnes pratiques de formation
2. Joindre en annexe les guides d'entretien et le questionnaire
3. Compléter la synthèse des experts français
4. Finaliser la synthèse des entretiens réalisés auprès des experts italiens et des formateurs pour le 14 octobre 2016.

Une relecture finale sera réalisée par l'INSUP avant de soumettre le rapport aux partenaires pour validation.

## Après-midi : Conférence à mi-parcours

### Règles budgétaires

L'INSUP a rappelé les règles budgétaires relatives à l'organisation de la conférence à mi-parcours. A minima, doivent être présents 40 nationaux et 15 internationaux hors membres du consortium.

- **CIOFS** doit inviter minimum 40 personnes (associatifs, décideurs politiques, organismes de formation, structures d'accueil, institutionnels etc...)
- **INSUP** : 3 personnes
- **AIFRISSS** : 3 personnes
- **EDRA** : 3 personnes
- **Université de Huelva** : 3 personnes
- **Université de JAEN** : 3 personnes

**Un budget total de 7 000 euros est attribué au CIOFS (Italie) pour organiser cette conférence.** Cette enveloppe budgétaire ne couvre pas l'ensemble des frais qui sont nécessaires à l'organisation de cette journée. **Aussi des cofinancements doivent être trouvés par chaque partenaire.**

Le budget se répartit comme suit : 100 euros par participant « national » et 200 euros par participant « international ».

Aussi, **chaque membre du consortium dispose d'un budget de 600 euros pour la prise en charge des 3 personnes** (Déplacements, hébergement...). Pour plus de facilité, chaque partenaire prendra en charge l'organisation de la venue des 3 personnes extérieures. Il s'occupera notamment de la réservation des billets d'avion et de récolter les justificatifs (Factures avion et de l'hôtel, cartes d'embarquement, ...).

Les membres de l'Université de Huelva et de Jaén soulignent la difficulté pour eux d'avancer les frais pour les déplacements. Aussi, le CIOFS s'est engagé à réserver les billets d'avion pour les 6 participants concernés sur la base des 200 euros par invité. Tout dépassement de ce budget reste à la charge de la structure partenaire concernée.

## Mardi 27 septembre 2016

### **Matin : Production intellectuelle O1. A3 « Formalisation du référentiel de compétences formelles et non formelles »**

Cette matinée a été consacrée au lancement de l'activité 3 « Formalisation du référentiel de compétences formelles et non formelles » et à sa structuration.

Avant de s'accorder sur la forme et le fond du référentiel de compétences, les membres du consortium ont souhaité proposer une définition commune et partagée des concepts suivants : assimilation, intégration et inclusion. Une discussion s'est engagée sur les éléments significatifs qu'ils recouvrent.

AIFRISSS a rappelé les définitions données au moment du dépôt de la réponse qui ont été acceptées.

Puis, les échanges ont porté sur la définition à donner aux compétences formelles et informelles nécessaires à la structuration du référentiel. Les membres du consortium ont décidé de structurer ces

compétences en trois catégories distinctes : savoirs, savoir-faire, savoir-être et de les rattacher aux compétences clés définies par l'Europe. L'INSUP a la charge de créer un tableau qui sera renseigné par chaque partenaire.

L'université de Jaén propose de partir des entretiens effectués pour repérer les bonnes pratiques de formation et compléter le tableau.

### **Il a été acté**

1. L'INSUP a la charge de créer le tableau des compétences et de l'envoyer aux partenaires pour le 11 octobre 2016
2. Chaque partenaire alimente ce tableau à partir des entretiens qu'il a effectués et doit le renvoyer à l'INSUP pour le 28 octobre 2016
3. L'INSUP assurera la compilation des données et transmettra le tableau dans sa version finale à l'ensemble des partenaires.

### **Après-midi : Conférence à mi-parcours (suite)**

#### Organisation de la conférence

Une discussion a été engagée sur les actions à mener pour réduire les coûts. Les membres du consortium se sont accordés sur la nécessité de déplacer la conférence à mi-parcours à Rome au lieu de Tarente. En effet, la situation géographique de Tarente nécessite des frais de déplacements plus importants.

Les échanges se sont également portés sur le déroulement de cette conférence. La durée de la conférence a été réduite à 1 demi-journée au lieu d'1 journée. Elle prendra la forme suivante : 1 séance plénière expliquant le projet ainsi qu'une table ronde pour présenter le référentiel de compétences et introduire les débats avec la salle. Un animateur sera désigné pour animer les discussions. Cette conférence se clôturera par un buffet où tous les participants seront conviés.

La question de faire appel à un traducteur a été posée. La conférence se déroulera en français mais il est nécessaire de traduire les interventions à minima en italien, la rencontre se déroulant à Rome. Une traduction en anglais serait également utile pour que l'ensemble des invités (espagnols et grecs) puissent suivre les échanges dans les meilleures conditions possibles. La décision sera prise après avoir budgétisé l'ensemble des coûts. Si le coût du ou des traducteurs est trop élevé, l'INSUP réfléchira à la possibilité de faire venir une personne en interne qui maîtrise ces langues et qui pourra traduire les interventions et échanges. Le chuchotage semble être la solution la moins coûteuse et la plus efficace.

#### Réunion transnationale

Initialement, une réunion transnationale a été prévue les 15 et 16 février 2017 en amont de la conférence à mi-parcours afin de finaliser son organisation. Après discussion, les membres du consortium ont décidé d'organiser cette rencontre sur 1 journée au lieu de 2. Le vendredi 17 février 2017 après-midi sera consacré au débriefing de la conférence à mi-parcours.

Chaque structure partenaire disposera d'un budget total par participant (2 personnes maximum) de 575 euros (trajet inférieur à 2000 km) ou 760 euros (trajet supérieur à 2000 km) pour couvrir l'ensemble des frais liés au déplacement, à l'hébergement et au repas.

Les frais relatifs à la venue de l'évaluateur externe et de l'expert pédagogique sont prévus dans leur convention de sous-traitance.

## **Il a été acté**

### Conférence à mi-parcours

1. La conférence à mi-parcours se déroulera à **Rome** le vendredi 17 février 2017 de **9h à 14h**.
2. Le CIOFS / Plugia a la charge d'organiser cette journée. Il doit prévoir notamment l'organisation de la venue des 40 participants nationaux, l'hébergement pour tous les participants, la réservation de la salle, du matériel (vidéoprojecteur...), et de l'organisation du repas qui fera suite à la conférence.
3. Chaque membre du consortium (hormis l'Italie) dispose d'un budget total de 600 euros pour la venue de 3 personnes. Ce budget couvre les frais de déplacements, d'hébergement et de repas (en dehors du buffet qui fera suite à la conférence à mi-parcours). **Tout dépassement de ce budget sera à la charge de la structure.**
4. L'université de Huelva et Jaén doivent, dans les plus brefs délais, confirmer ou non la possibilité de réserver les billets d'avion pour les participants extérieurs. Dans la négative, le CIOFS s'engage à les réserver. Tout dépassement du budget de 600 euros par structure partenaire reste à sa charge.
- 5 Le CIOFS et l'INSUP disposent d'un budget de 4 000 euros pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement des nationaux, de la location de la salle et du matériel, du repas et du traducteur. Tout dépassement de cette enveloppe budgétaire sera à leur charge.
6. Le CIOFS s'engage à fournir aux membres du consortium, dans les plus brefs délais, un budget prévisionnel détaillant les dépenses liées à l'hébergement, à la location de la salle, au traiteur (buffet), au déplacement des nationaux et au traducteur.
7. La conférence à mi-parcours se déroulera comme suit : 1 séance plénière d'une durée de 1h30 sera consacrée à présenter le projet et les principaux résultats des rapports 1 et 2. Elle sera suivie d'une table ronde qui présentera les principaux éléments du référentiel de compétences. Une personne extérieure au consortium se chargera d'animer le débat. Le CIOFS s'engage à trouver cet animateur.

### Réunion transnationale

8. La réunion transnationale se déroulera le **jeudi 16 février 2017** dans les locaux du CIOFS de Rome. Elle aura pour objectifs de finaliser l'organisation de la conférence à mi-parcours du lendemain. Elle se poursuivra le vendredi 17 février après la conférence pour faire le point sur son déroulement et sur les échanges menés.